



RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE

LE 31 MARS 2019

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Le présent rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des activités (le « rapport de gestion ») de Osisko Metals Incorporated (« Métaux Osisko » ou la « Société ») pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de Métaux Osisko pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 (les « états financiers annuels »). Le présent rapport de gestion est destiné à être complémentaire aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et aux notes afférentes au 31 mars 2019, pour les périodes de trois terminées les 31 mars 2019 et 2018 (les « états financiers »).

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Par conséquent, toutes les données financières comparatives présentées dans le rapport de gestion reflètent l'application uniforme des IFRS.

La direction de Métaux Osisko (la « direction ») est responsable de la préparation des états financiers et des autres renseignements financiers de la Société contenus dans le présent rapport de gestion. Le conseil d'administration (le « conseil ») a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la communication de l'information financière. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé entièrement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans le rapport de gestion sont en date du 6 mai 2019, la date à laquelle le conseil a approuvé les états financiers, suivant la recommandation du comité d'audit. Toutes les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, sauf indication contraire. Le rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la section intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	3
Faits saillants	3
Faits saillants – Postérieurs au 31 mars 2019	3
Actifs miniers et progrès de l'exploration	4
Résultats d'exploitation	18
Liquidité et capitaux propres	18
Information trimestrielle	19
Description des transactions de financement	20
Perspectives	20
Transactions entre parties liées	21
Obligations contractuelles et engagements	21
Arrangements hors bilan	21
Données sur les actions en circulation	21
Facteurs de risque	22
Risques financiers	24
Divulgaration de l'information à l'interne	24
Base d'établissement des états financiers	24
Estimations et jugements comptables critiques	25
Instruments financiers	25
Renseignements additionnels	25
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	25
Informations sur la Société	26

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Description de l'entreprise

La Société a été constituée en vertu des dispositions de la *Business Corporations Act* (Alberta) le 10 mai 2000 et a obtenu son inscription conformément aux politiques de la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») le 22 août 2001. Depuis mai 2017, la Société est enregistrée en vertu de la *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique).

Les actions de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») sous le symbole OM, à la Bourse de Francfort sous le symbole OB5, et à la OTCQX Best Market (« OTCQX ») sous le symbole OMZNF.

Métaux Osisko est une société d'exploration et d'évaluation centrée sur des projets de métaux de base au Canada. Son objectif est de se positionner dans des juridictions minières reconnues non seulement pour leur géologie favorable et leur richesse en minéraux, mais également pour leurs infrastructures, leur cadre réglementaire favorable et leur stabilité politique.

La Société crée de la valeur en mettant l'accent sur les métaux de base dans deux anciens camps miniers canadiens reconnus pour leur production de métaux de base. Le camp minier de Bathurst (« CMB ») est l'hôte de la plus vaste mine de zinc souterraine au monde, alors qu'au sein du projet Pine Point (le « projet Pine Point ») se trouvait la plus grande exploitation à ciel ouvert de zinc-plomb au Canada. Dans le CMB, avec environ 64 000 hectares, l'objectif est d'accroître le projet Key Anacon (le « projet Key Anacon ») et d'explorer le long de l'horizon Brunswick. En février 2018, Métaux Osisko a acquis Pine Point Mining Limited (« Pine Point ») et contrôle maintenant plus de 22 000 hectares dans le projet Pine Point, situé à proximité de Hay River dans les Territoires du Nord-Ouest (« Hay River »). En plus du CMB et du projet Pine Point, la Société a acquis un important portefeuille de propriétés dans la province de Québec couvrant plusieurs cibles de zinc peu explorées qui progresseront au moyen de l'exploration.

La Société ambitionne de devenir une entreprise dominante dans le développement des métaux de base au Canada. La Société profite de l'opportunité créée par l'augmentation des projets d'infrastructure à l'échelle de la planète et la diminution de l'offre en zinc sur les marchés. La stratégie de Métaux Osisko est le développement de plusieurs gîtes de métaux de base ainsi que l'expansion et la définition de ressources, en mettant l'accent sur la diminution des risques liés à ces projets.

Faits saillants

- Le 6 décembre 2018, la Société a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales (« ERM ») présumées pour le projet Pine Point. Le rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur l'information relative aux projets miniers (le « Règlement 43-101 ») a été déposé le 18 janvier 2019.
- Le 20 février 2019, la Société a publié la première ERM pour son projet CMB, entièrement détenu par la Société, hôtes des gîtes Key Anacon et Gilmour South. Le rapport technique conforme au Règlement 43-101 relatif à cette ERM a été déposé le 8 avril 2019.

Faits saillants – Postérieurs au 31 mars 2019

- Le 17 avril 2019, la Société a annoncé que la Caisse de dépôt et placement du Québec, un grand investisseur institutionnel canadien, a augmenté sa participation dans la Société avec l'acquisition d'un million d'actions du président exécutif du conseil, Robert Wares.
- Le 18 avril 2019, Métaux Osisko a annoncé que ses actions ordinaires sont maintenant négociées sur le OTCQX, un marché financier américain géré par le OTC Markets Group à New York.

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Actifs miniers et progrès de l'exploration

La Société détient des participations dans des claims miniers situés dans les Territoires du Nord-Ouest, dans la province du Nouveau-Brunswick et dans la province de Québec. La Société a engagé les coûts décrits ci-dessous à ses actifs d'exploration et d'évaluation :

Propriété	Solde au 1 ^{er} janvier 2019	Géologie	Analyses	Géo- physique	Forage	Disposition/ Radiation	Autres	Solde au 31 mars 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Québec								
Genex	1 219 259	86 803	-	-	133 873	-	-	1 439 935
Urban-Barry	500 000	-	-	-	-	-	-	500 000
Quévillon	279 790	93 149	-	-	664 178	-	65 057	1 102 174
Silica South	283 881	-	-	-	-	-	-	283 881
Autres								
propriétés au Québec	16 084	-	-	-	-	-	-	16 084
Gilmour South	3 847 925	1 000	-	975	5 000	-	5 295	3 860 195
Key Anacon	3 937 081	258 154	14 058	413	45 267	-	63 126	4 318 099
Canadian								
Continental	645 470	19 582	-	937	-	-	-	665 989
Mount								
Fronsac	1 562 009	-	-	-	-	-	-	1 562 009
Autres								
propriétés au N.-B.	279 477	4 093	-	1 462	-	-	-	285 032
Pine Point	18 434 299	337 570	124 120	-	1 981 209	-	137 844	21 015 042
Total	31 005 275	800 351	138 178	3 787	2 829 527	-	271 322	35 048 440

Propriété	Solde au 1 ^{er} janvier 2018	Géologie	Analyse	Géo- physique	Forage	Disposition/ Radiation	Autres	Solde au 31 décembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Québec Genex	82 070	1 036 125	48 493	10 000	-	-	42 571	1 219 259
Urban-Barry	-	-	-	-	500 000	-	-	500 000
Quévillon	-	-	-	-	279 790	-	-	279 790
Silica South	278 278	5 215	-	-	-	-	388	283 881
Autres								
propriétés au Québec	176 272	22 928	-	3 371	-	(190 451)	3 964	16 084
Moose Brook	27 223	-	-	-	-	(30 370)	3 147	-
Gilmour South	1 682 742	185 291	47 473	99 600	1 475 167	-	357 652	3 847 925
Key Anacon	36 711	466 555	126 952	144 221	3 084 266	-	78 376	3 937 081
Canadian								
Continental	-	355 664	-	19 850	258 078	-	11 878	645 470
Mount Fronsac	413 082	173 129	65 579	127 801	750 852	-	31 566	1 562 009
Autres								
propriétés au N.-B.	227 277	47 877	-	-	37 619	(33 296)	-	279 477
Pine Point	-	2 028 444	474 090	70 604	14 852 180	-	1 008 981	18 434 299
Total	2 923 655	4 321 228	762 587	475 447	21 237 952	(254 117)	1 538 523	31 005 275

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Territoires du Nord-Ouest

Projet Pine Point

Le 23 février 2018 (la « date de clôture »), Métaux Osisko a annoncé la réalisation du plan d'arrangement aux termes duquel, entre autres, i) la Société a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Pine Point et ii) une nouvelle société, Generation Mining Limited (« Spinco »), a été créée en vue de détenir tous les éléments d'actifs et de passifs de Pine Point, à l'exception du projet Pine Point, le tout étant réalisé par le biais d'un plan d'arrangement statutaire en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario (l'« arrangement »).

Selon les termes de l'arrangement, chaque ancien détenteur d'actions de Pine Point a reçu, en contrepartie de chaque action de Pine Point détenue immédiatement avant l'heure de prise d'effet de l'arrangement :

- 0,2710 action ordinaire de Métaux Osisko ;
- 0,0677 bon de souscription d'action ordinaire de Métaux Osisko, chaque bon de souscription entier donnant le droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de Métaux Osisko au prix d'exercice de 1,50 \$ par action sur une période de 12 mois à compter de la date de l'arrangement ; et
- une action ordinaire de Spinco, dont les actions ont fait l'objet d'un regroupement sur la base de 10 pour 1 conformément à l'arrangement.

La Société a émis 43 278 524 actions ordinaires, 10 811 585 bons de souscription et 5 185 443 bons de souscription de remplacement lors de la finalisation de l'arrangement dont la juste valeur marchande est de 32,0 millions de dollars et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisent 1,6 million de dollars.

Pine Point dispose d'une entente d'option lui permettant d'acquérir une participation de 50 % dans une redevance de 3 % des revenus nets de fonderie (« NSR ») sur le projet Pine Point. Pour maintenir l'option en vigueur, des paiements annuels de 75 000 de dollars US seront versés à chaque anniversaire de cette entente, jusqu'à l'atteinte de la production commerciale, moment où la Société pourra exercer cette option en versant un montant de 3,0 millions de dollars US, moins les montants payés précédemment.

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs pris en charge, basés sur la juste valeur de la contrepartie totale à la date de clôture :

	\$
Juste valeur de la contrepartie versée :	
Actions ordinaires et bons de souscription émis	32 031 586
Coûts de transaction reliés à l'acquisition	1 591 147
	33 622 733
Juste valeur des actifs nets acquis :	
Actifs courants	271 668
Entente d'option de redevances	93 785
Droits miniers	33 602 570
Passifs courants	(345 290)
	33 622 733

Le centre du projet Pine Point est situé à 82 km à l'est de Hay River. Ce projet s'étend sur une distance de 69 km, englobe trois couloirs minéralisés connus et est accessible sur toute sa longueur par une route pavée praticable en tout temps. Les titres miniers détenus par la Société sont décrits ci-dessous :

Type de titre minier	Nombre	Superficie (ha)
Baux miniers	40	17 548
Claims miniers octroyés (Pine Point Mining Limited)	13	4 449
Claims miniers octroyés (transférés à Pine Point Mining Limited)	9	216
Total	62	22 213

Hay River est considérée comme le centre économique et d'infrastructures du Nord, en plus d'accueillir le terminal ferroviaire du CN. Unique parmi les autres projets miniers dans les Territoires du Nord-Ouest, le projet Pine Point dispose d'installations substantielles, y compris un accès par route asphaltée, le terminal ferroviaire à Hay River, environ 100 km de chemins de halage de 25 mètres de large, et de l'hydroélectricité disponible sur le site.

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Au cours de ses 23 années de production (par Cominco ltée), plus de 98 gîtes ont été découverts, dont 52 ont été exploités, produisant près de 64 millions de tonnes de minerai. Cette mine était à un moment considérée comme la plus rentable des mines de zinc-plomb au Canada. La Société a œuvré à convertir et à reclasser de manière sélective plus de 40 gîtes historiques non développés conformément au Règlement 43-101 et aussi à utiliser des outils d'exploration moderne avec des stratégies innovatrices sur l'ensemble de la propriété. Des essais métallurgiques antérieurs en laboratoire ont mis en évidence la possibilité d'obtenir des teneurs très élevées dans les concentrés, soit jusqu'à 59,5 % de zinc et jusqu'à 76,7 % de plomb, avec des quantités négligeables d'éléments délétères.

Le 6 décembre 2018, la Société a annoncé des ERM présumées pour le projet Pine Point. L'ERM a été préparée par BBA Inc. (« BBA ») et tient compte d'un scénario d'exploitation par fosse à ciel ouvert, avec des seuils de coupure basés sur des estimations des prix des métaux à long terme, des coûts d'extraction minière, des taux de récupération des métaux, et des coûts de transport et d'usinage des concentrés. Le rapport technique intitulé « *Mineral Resource Estimate for the Pine Point Lead-Zinc Project Hay River, Northwest Territories, Canada* », avec une date d'effet au 20 décembre 2018, préparé par BBA a été transmis par voie électronique au le Système électronique de données, d'analyse et de recherche canadien (« SEDAR ») au www.sedar.com. Les personnes qualifiées de BBA et auteurs du rapport sont Jeffrey Cassoff, ing., Colin Hardie, ing., et Pierre-Luc Richard, géo.

Faits saillants de l'ERM :

- L'ERM présumées exploitables par fosse à Pine Point s'élève à 38,4 Mt à des teneurs de 4,58 % zinc et 1,85 % plomb (6,58 % Éq.Zn), contenant approximativement 3,9 milliards de livres de zinc et 1,6 milliard de livres de plomb.
- Les ressources délimitées dans des fosses sont basées sur des tracés de fosse optimisés en fonction d'un prix de 1,10 \$ US/lb pour le zinc et de 0,90 \$ US/lb pour le plomb. Le seuil de coupure varie d'un secteur à l'autre de la propriété et se situe entre 1,70 % Éq.Zn et 2,00 % Éq.Zn.
- L'ERM présumées exploitables par fosse est divisée en cinq zones géographiques, chaque zone étant composée de gîtes individuels (voir le tableau 1). L'ERM intègre 42 nouvelles fosses et l'expansion de 2 fosses historiques.
- Le noyau principal de la propriété Pine Point (les zones East Mill, Centrale et Nord) contient environ 23,4 Mt à une teneur de 6,30 % Éq.Zn, soit 2,3 milliards de livres de zinc et 0,9 milliard de livres de plomb.
- À l'échelle du gîte, la teneur et le tonnage montrent peu de variabilité à des seuils de coupure plus bas (voir le tableau 2). L'ERM exploitables par fosse est très robuste et relativement insensible aux fluctuations des prix des métaux.
- Métaux Osisko poursuivra la campagne de forage intercalaire et entreprendra un programme d'exploration substantiel à la mi-2019 afin de vérifier l'excellent potentiel minéral sur toute la longueur du couloir de Pine Point, sur une distance de 65 km de long. Une mise à jour de l'ERM est prévue au S2-2019, en vue de convertir une proportion importante des ressources actuelles à la catégorie des ressources indiquées. Au total, 714 sondages ont été réalisés depuis la date de clôture de la base de données de l'ERM actuelle.

Tableau 1 : Estimation des ressources minérales présumées délimitées dans des fosses, telle que présentée par BBA

Secteur	Tonnage	Éq.Zn	Zn	Pb	Coefficient de découverte
	(Mt)	(%)	(%)	(%)	
Zone Central	4,8	7,69	5,84	1,72	11,7
Zone East Mill	5,5	5,16	3,76	1,30	5,7
Zone Nord	13,1	6,27	4,26	1,87	5,3
Zone Ouest	6,4	10,09	6,30	3,53	14,5
Zone N-204	8,6	4,74	3,61	1,02	5,4
Total	38,4	6,58	4,58	1,85	7,7

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

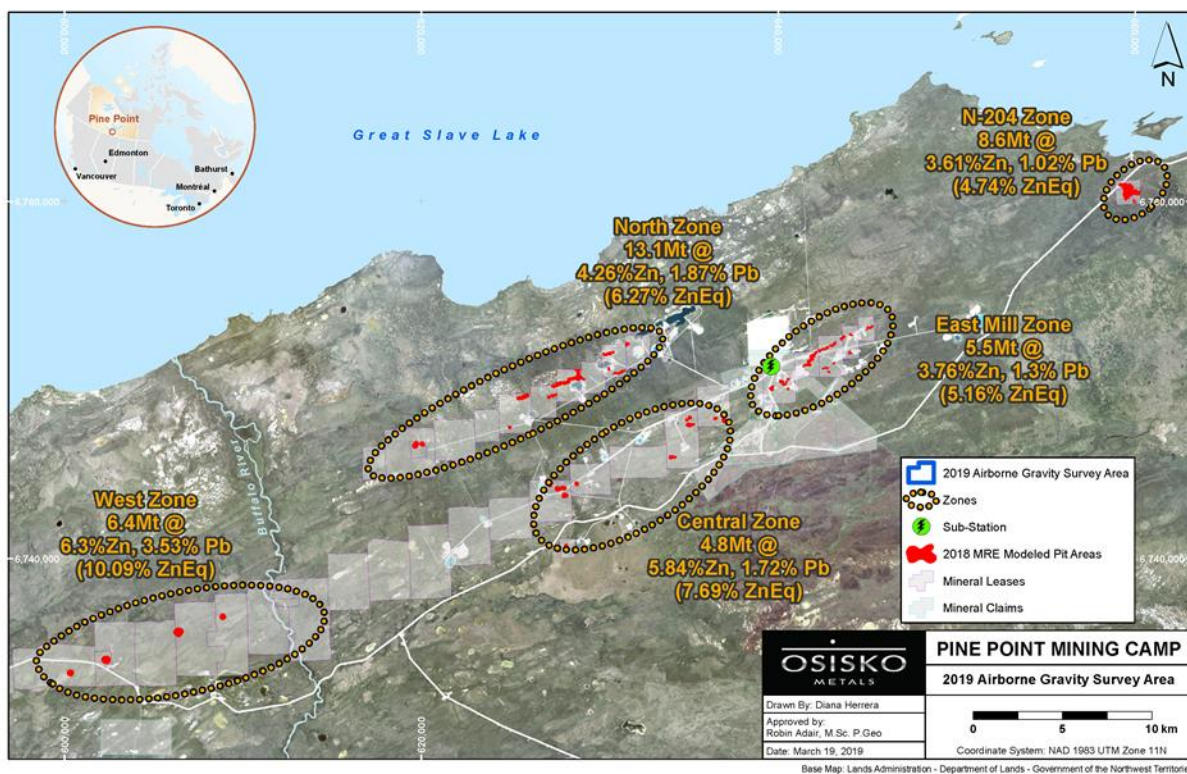


Figure 1 : Camp minier de Pine Point

Sensibilité aux seuils de coupure

La variation du seuil de coupure n'a pas beaucoup d'effet sur l'EMR de catégorie présumée, dont la teneur et le tonnage restent robustes, même à des seuils de coupure plus bas.

Tableau 2 : Sensibilité au seuil de coupure				
SECTEUR	Seuil de coupure (%)	Tonnage (Mt)	Zn (%)	Pb (%)
TOUS	10,00	5,15	10,66	5,34
	9,00	6,39	9,90	4,88
	8,00	8,18	9,07	4,38
	7,00	10,54	8,25	3,89
	6,00	13,87	7,43	3,38
	5,00	18,65	6,58	2,89
	4,00	25,16	5,77	2,43
	3,00	32,14	5,11	2,09
	2,00	37,63	4,64	1,88
	1,80	38,46	4,57	1,85
	1,60	39,19	4,51	1,82
	1,40	39,86	4,46	1,80
	1,20	40,44	4,41	1,78
	1,00	40,92	4,36	1,76

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Les ressources minérales présumées estimées sont délimitées à l'intérieur de tracés de fosse qui ont été générés à la suite d'une analyse d'optimisation des fosses en utilisant les paramètres économiques et opérationnels présentés ci-dessous :

Tableau 3 : Paramètres d'optimisation des fosses		
Paramètre	Unité	Valeur
Coûts sur le site minier		
Coût d'extraction minière – Minerai	\$ CA/t extraite	4,00
Coût d'extraction minière – Stérile	\$ CA/t extraite	4,00
Coût de dénoyage minier ¹	\$ CA/t extraite	0,88
Coût de préconcentration	\$ CA/t de minerai	3,50
Coût de traitement ²	\$ CA/t usinée	22,50
Dépenses G&A ²	\$ CA/t usinée	33,60
Récupération		
Récupération globale du plomb ³	%	87,8 %
Récupération globale du zinc ³	%	83,1 %
Récupération de masse en préconcentration	%	37,3 %
Teneur du concentré de zinc	%	55 %
Teneur du concentré de plomb	%	55 %
Coûts liés au concentré de zinc		
Transport jusqu'au chemin de fer	\$ CA/tmh	27,00
Transport jusqu'à la fonderie	\$ CA/tmh	178,00
Frais de fonderie	\$ CA/tms	295,00
Coûts liés au concentré de plomb		
Transport jusqu'au chemin de fer	\$ CA/tmh	27,00
Transport jusqu'à la fonderie	\$ CA/tmh	221,00
Frais de fonderie	\$ CA/tms	262,00
Prix des métaux		
Zinc	\$ US/lb	1,10
Plomb	\$ US/lb	0,90
Taux de change (\$ CA : \$ US)		1,31

1 S'applique aux tonnages de minerai et de stérile.

2 Les coûts par tonne usinée sont basés sur une récupération de masse de 37,27 % en préconcentration.

3 Inclut les résultats du programme d'essais de tri du minerai.

Métallurgie

Les récupérations métallurgiques globales de 83,1 % pour le zinc et de 87,8 % pour le plomb ont été estimées en fonction des résultats des récents essais de flottation préliminaires en laboratoire, incluant des tests de tri des sulfures à sec en préconcentration visant à réduire les coûts de halage et de broyage.

Hydrogéologie

Le contexte hydrogéologique du secteur de Pine Point est déjà bien connu en raison de l'historique de 24 années d'exploitation minière, qui a permis de colliger des données de pompage en temps réel durant la période d'exploitation historique de Cominco ltée. Métaux Osisko est consciente que le succès du projet Pine Point nécessitera l'élaboration d'une séquence d'exploitation qui devra être coordonnée avec la stratégie de dénoyage et de gestion des eaux sur la durée de vie de la mine. La Société ne considère pas l'infiltration d'eau comme un enjeu majeur. Des analyses des taux d'infiltration historiques ont permis d'arriver à un coût conservateur estimatif de 0,88 \$ CA par tonne extraite; ce coût a été inclus dans les coûts pris en compte pour l'optimisation des fosses pour toutes les zones, à l'exception de la zone N204 qui ne nécessite pas de dénoyage en raison de sa minéralisation à faible profondeur.

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Programme de forage en cours

Le forage intercalaire additionnel réalisé en date du présent rapport de gestion et ne faisant pas partie de l'ERM présumées est de 714 sondages totalisant 47 264 mètres. Le programme de forage en cours a pour but de convertir les ressources minérales présumées en ressources de catégorie indiquée en diminuant l'espacement entre les sondages à 30 mètres, comparativement à l'espacement moyen actuel de 40 à 60 mètres. La Société prévoit forer jusqu'à 765 sondages de plus (environ 41 500 mètres au total) afin d'atteindre cet objectif; toutefois, cette donnée sera examinée et révisée lors de l'intégration des 714 sondages au modèle des ressources (tableau 4).

Tableau 4 : Résumé du programme de forage à Pine Point		
	Nombre de sondages	Mètres
Sondages compris dans l'ERM	317	23 573
Sondages réalisés depuis la clôture de l'ERM	714	47 264
Total au 26 avril 2019		70 837

La base de données de forage sera aussi bonifiée par l'intégration du récent levé topographique LIDAR et des levés précis par GPS différentiel des collets des sondages historiques.

Les résultats et les détails concernant le forage en cours de la Société se trouvent dans le communiqué de presse publié le 3 avril 2019.

Province du Nouveau-Brunswick

Les claims miniers dans la province du Nouveau-Brunswick sont situés à l'intérieur du CMB, le troisième plus grand camp de sulfures massifs volcanogènes (« SMV ») au monde, qui englobe la plus grande mine souterraine de zinc au monde. Les mines Brunswick n°12 et n°6 ont produit environ 150 millions de tonnes de minerai à plus de 12 % zinc + plomb combinés, en incluant le cuivre et l'argent en sous-produits. La Société détient des claims miniers d'une superficie de 63 611 hectares qui couvrent certains des terrains les plus prometteurs pour la découverte de gîtes de zinc, plomb et argent (voir la figure 2). Le secteur le plus excitant qui s'est développé au cours de la dernière année dans le CMB est le secteur Key Anacon – Gilmour South.

Métaux Osisko : résumé des titres miniers dans le CMB		
Groupes de claims	Claims	Superficie
33	2 911	63 611 Ha

Le 20 février 2019, la Société a publié la première ERM pour son projet CMB, entièrement détenu par la Société, qui comprend les gîtes de Key Anacon et le gîte Gilmour South (voir la figure 3). Le rapport technique intitulé « NI 43-101 Maiden Resource Estimate for the Bathurst Mining Camp Project » est daté du 4 avril 2019, avec une date d'effet au 20 février 2019, et a été préparé par Pierre Desautels, géo., d'AGP Mining Consultants Inc. Les propriétés faisant l'objet du rapport technique sont situées dans la partie est du CMB, au sud de la ville de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, Canada. Le rapport a été transmis par voie électronique à SEDAR au www.sedar.com. La personne qualifiée d'AGP Mining Consultants Inc. et auteur du rapport est Pierre Desautels, géo.

Géologiquement, ce secteur comprend l'« horizon Brunswick », un terme utilisé localement pour illustrer que ces gîtes se trouvent au sein du même horizon stratigraphique qui est l'hôte des mines Brunswick n°12 et n°6. L'horizon géologique s'étend des prolifiques mines Brunswick n°12 et n°6 à Gilmour South et se poursuit le long de l'anticlinal de la rivière Portage jusqu'au projet Key Anacon. Métaux Osisko a sécurisé la majorité de cette stratigraphie favorable qui comprend 72 kilomètres de l'horizon Brunswick et espère pouvoir exploiter pleinement le potentiel du corridor peu exploré situé sous la couverture carbonifère allant de Gilmour South à Key Anacon.

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

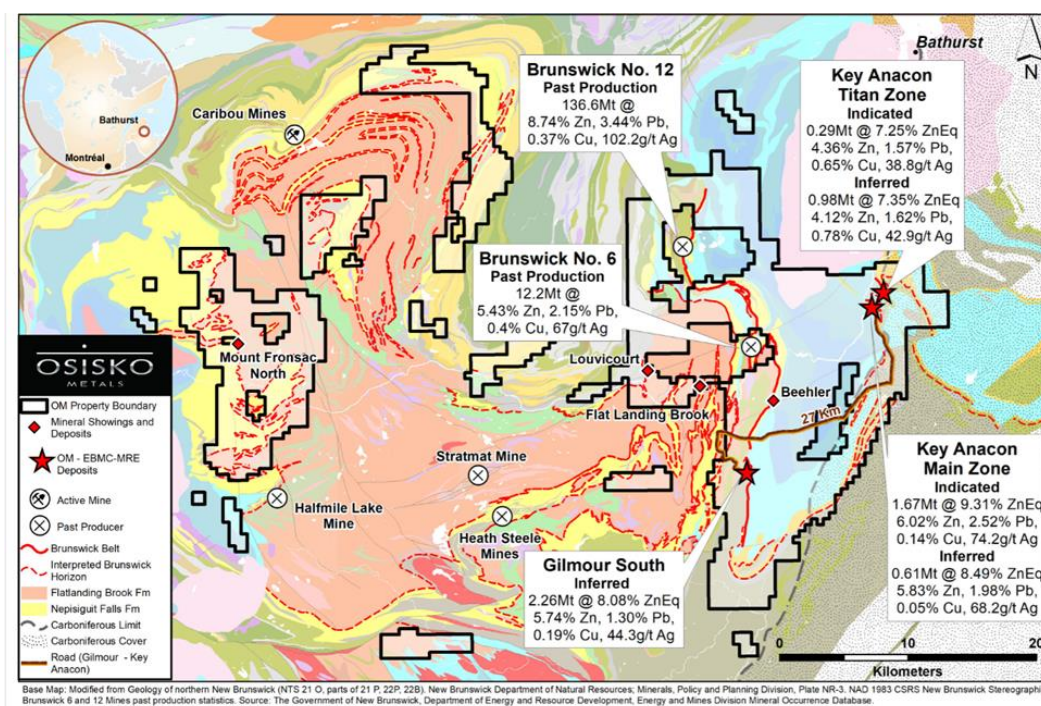


Figure 2 : Camp minier de Bathurst

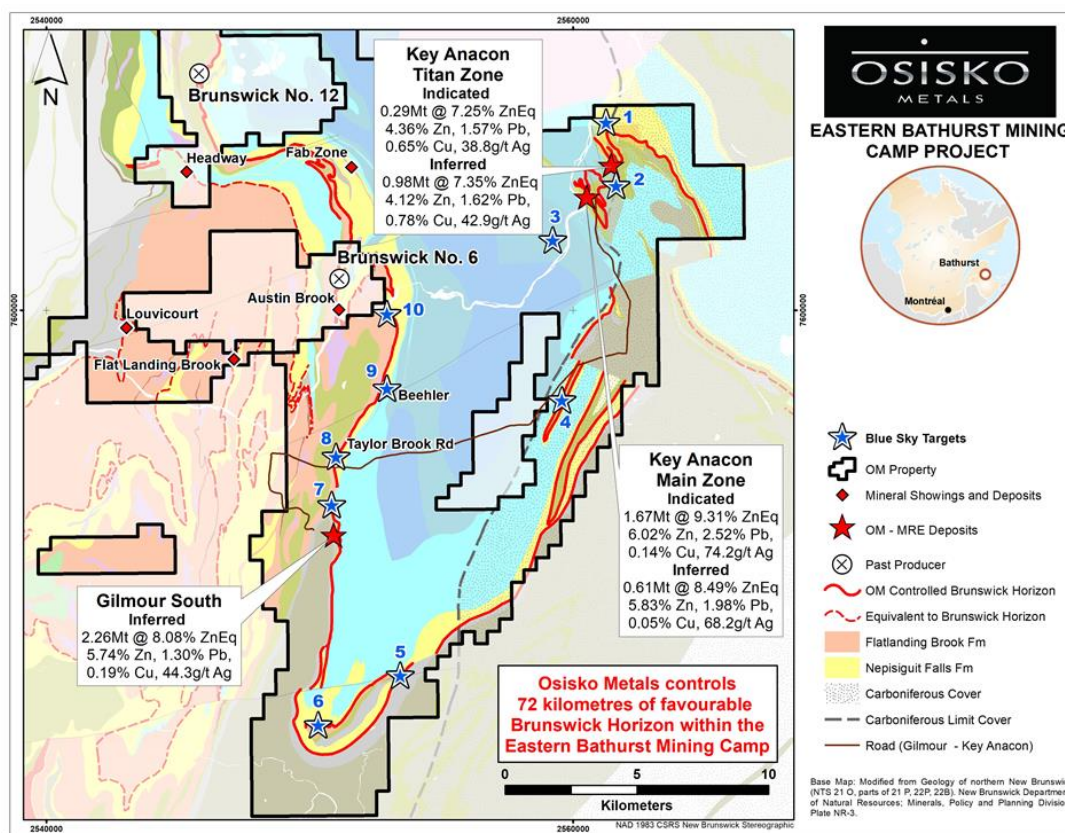


Figure 3: Secteur Key Anacon – Gilmour South

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Faits saillants de l'ERM :

- Ressources minérales indiquées de 1,96 Mt à une teneur de 5,77 % zinc, 2,38 % plomb, 0,22 % cuivre et 68,9 g/t argent (9,00 % Éq.Zn) et des ressources minérales présumées de 3,85 Mt à une teneur de 5,34 % zinc, 1,49 % plomb, 0,32 % cuivre et 47,7 g/t argent (7,96 % Éq.Zn) (tableaux 5 et 6).
- Contenu approximatif en fonction des catégories de ressources. Indiquée : 249,1 Mlb de zinc, 102,6 Mlb de plomb, 9,3 Mlb de cuivre et 4,3 Moz d'argent; et présumée : 453 Mlb de zinc, 126,4 Mlb de plomb, 27,0 Mlb de cuivre et 5,9 Moz d'argent.
- Important potentiel d'exploration dans la zone Titan en raison de la minéralisation recoupée dans les sondages actuels et historiques qui ne sont pas compris dans l'ERM, comme le sondage KA-01-15B qui a recoupé 10,03 % Éq.Zn sur 13 mètres à une profondeur de 1 100 mètres (voir le tableau 7), à plus de 550 mètres sous la limite de l'ERM.

Tableau 5 : Ressources minérales estimées, publiées par AGP Mining Consultants Inc.											
Zones minéralisées	Catégorie de ressources		Teneur (seuil de coupure de 5,5 % Éq.Zn)					Métal <i>in situ</i>			
		Tonnes	Zn	Pb	Cu	Ag	Éq.Zn	Zn	Pb	Cu	Ag
		Mt	%	%	%	g/t	%	Mlb	Mlb	Mlb	Moz
Key Anacon – Principale	Indiquées	1,67	6,02	2,52	0,14	74,20	9,31	221,0	92,5	5,1	4,0
Key Anacon – Titan		0,29	4,36	1,57	0,65	38,80	7,25	28,2	10,1	4,2	0,4
Total des ressources indiquées (seuil de coupure de 5,5 % Éq.Zn)		1,96	5,77	2,38	0,22	68,90	9,00	249,1	102,6	9,3	4,3
Key Anacon – Principale	Présumées	0,61	5,83	1,98	0,05	68,20	8,49	77,7	26,5	0,6	1,3
Key Anacon – Titan		0,98	4,12	1,62	0,78	42,90	7,35	89,5	35,2	17	1,4
Gilmour South		2,26	5,74	1,30	0,19	44,30	8,08	286,8	64,8	9,4	3,2
Total des ressources présumées (seuil de coupure de 5,5 % Éq.Zn)		3,85	5,34	1,49	0,32	47,70	7,96	453,0	126,4	27,0	5,9

Les zones Principale et Titan de Key Anacon sont ouvertes en profondeur et latéralement, ce qui représente des secteurs substantiels ayant un potentiel d'exploration. En outre, les sondages historiques dans la zone Cuivre, adjacente à la zone Titan, et ceux sous les limites de l'ERM pour la zone Titan n'ont pas été considérés dans l'estimation des ressources en raison de l'espacement trop grand entre les sondages qui ne permet pas l'interpolation des intervalles (tableau 7 et figure 4). Ce potentiel, combiné aux multiples secteurs ciblés pour l'exploration, est basé sur des sondages d'exploration qui ont recoupé de nombreux intervalles minéralisés en plomb et en zinc ainsi qu'en cuivre dans la zone Titan et qui sont hors des limites de l'ERM.

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Tableau 6 : Sensibilité au seuil de coupure d'équivalent en zinc												
Nom du gîte	Catégorie de ressources	Seuil de coupure Éq.Zn	Tonnes	Teneur (seuil de coupure de 5,5 % Éq.Zn)					Métal <i>in situ</i>			
				Zn	Pb	Cu	Ag	Éq.Zn	Zn	Pb	Cu	Ag
		%	Mt	%	%	%	g/t	%	Mlb	Mlb	Mlb	Moz
Key Anacon – Principale	Indiquée	> 8,0	0,98	7,09	3,09	0,15	94,60	11,15	152,8	66,5	3,2	3,0
		> 7,0	1,23	6,66	2,85	0,14	85,60	10,39	181,1	77,6	3,8	3,4
		> 6,0	1,51	6,25	2,64	0,14	78,00	9,69	207,3	87,5	4,6	3,8
		> 5,5	1,67	6,02	2,52	0,14	74,20	9,31	221,0	92,5	5,1	4,0
		> 5,0	1,85	5,77	2,40	0,14	70,40	8,91	234,7	97,5	5,7	4,2
		> 4,0	2,17	5,37	2,20	0,14	64,10	8,26	256,1	104,8	6,8	4,5
Key Anacon – Titan	Indiquée	> 8,0	0,08	5,85	2,30	0,59	54,30	9,40	9,9	3,9	1,0	0,1
		> 7,0	0,13	5,31	2,03	0,61	48,90	8,63	14,9	5,7	1,7	0,2
		> 6,0	0,23	4,67	1,71	0,64	41,90	7,69	23,4	8,6	3,2	0,3
		> 5,5	0,29	4,36	1,57	0,65	38,80	7,25	28,2	10,1	4,2	0,4
		> 5,0	0,35	4,11	1,47	0,67	36,60	6,93	31,7	11,3	5,2	0,4
		> 4,0	0,56	3,47	1,23	0,67	31,20	6,01	42,5	15,1	8,2	0,6
Key Anacon – Principale	Présumée	> 8,0	0,25	7,72	2,73	0,05	99,30	11,46	42,7	15,1	0,3	0,8
		> 7,0	0,33	7,08	2,47	0,05	90,20	10,47	52,1	18,2	0,3	1,0
		> 6,0	0,45	6,42	2,20	0,05	78,70	9,42	64,1	22,0	0,5	1,1
		> 5,5	0,61	5,83	1,98	0,05	68,20	8,49	77,7	26,5	0,6	1,3
		> 5,0	0,81	5,30	1,78	0,04	59,80	7,67	94,5	31,6	0,8	1,6
		> 4,0	1,51	4,29	1,45	0,03	46,80	6,19	142,6	48,3	1,2	2,3
Key Anacon – Titan	Présumée	> 8,0	0,28	5,65	2,28	0,68	53,80	9,35	34,7	14,0	4,2	0,5
		> 7,0	0,49	5,10	2,06	0,66	50,90	8,55	54,8	22,1	7,1	0,8
		> 6,0	0,79	4,51	1,78	0,71	45,70	7,76	78,0	30,8	12,2	1,2
		> 5,5	0,98	4,12	1,62	0,78	42,90	7,35	89,5	35,2	17,0	1,4
		> 5,0	1,18	3,87	1,51	0,79	40,80	7,01	100,7	39,4	20,6	1,5
		> 4,0	1,80	3,24	1,24	0,80	36,00	6,12	128,6	49,1	31,9	2,1
Gilmour South	Présumée	> 8,0	0,95	7,13	1,74	0,25	61,50	10,30	149,7	36,6	5,3	1,9
		> 7,0	1,24	6,64	1,63	0,24	58,70	9,64	181,5	44,4	6,6	2,3
		> 6,0	1,89	6,00	1,39	0,20	48,20	8,52	250,4	58,0	8,5	2,9
		> 5,5	2,26	5,74	1,30	0,19	44,30	8,08	285,8	64,8	9,4	3,2
		> 5,0	2,48	5,56	1,26	0,18	42,60	7,83	304,0	68,9	10,0	3,4
		> 4,0	3,22	4,98	1,17	0,17	38,00	7,04	353,5	83,1	11,9	3,9

L'objectif de la Société est de définir et d'explorer les extensions des ressources minérales actuelles au moyen de programmes de forage ciblés et de réaliser des travaux d'exploration à proximité de Key Anacon et de Gilmour South (voir les figures 4, 5 et 6). Pour calcul de l'équivalent en zinc, voir le communiqué de presse du 20 février 2019 intitulé « Métaux Osisko publie une première estimation de ressources minérales pour le projet Camp minier de Bathurst Est ».

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Tableau 7 : Zone Titan de Key Anacon – Cibles d'exploration								
Sondage	De	À	Longueur de l'intervalle	Zn	Pb	Cu	Ag	Éq.Zn
	(m)	(m)	(m)	%	%	%	g/t	%
Minéralisation en cuivre								
KA9333	596,50	627,00	30,60	0,29	0,12	0,76	7,6	1,84
KA9337	737,00	743,00	6,00	0,50	0,10	2,71	31,4	5,89
KA9338	646,00	650,00	4,00	0,01	0,01	0,99	9,1	1,92
incluant	680,00	683,30	3,30	0,72	0,12	1,29	16,8	3,37
KA9361	920,00	926,10	6,10	0,28	0,13	3,60	23,0	7,09
KA-01-11	969,73	972,42	2,69	0,13	0,08	2,33	11,6	4,47
et	1008,40	1010,42	2,02	0,46	0,12	1,37	9,3	3,11
Minéralisation en zinc-plomb								
KA-01-12	825,36	845,51	24,15	4,27	1,15	0,33	38,5	6,32
incluant	857,84	871,50	13,66	5,49	1,84	0,31	53,4	8,24
KA-01-15B***	1247,20	1256,50	9,30	3,91	1,17	0,40	28,9	5,92
et	1274,00	1287,00	13,00	6,87	2,38	0,38	49,8	10,03
et	1301,20	1325,47	24,70	4,26	1,29	0,21	39,1	6,20

***Voir le communiqué de presse du 13 novembre 2018 intitulé « Métaux Osisko recoupe 13,16 % zinc + plomb sur 8,0 mètres dans la zone Titan sur le projet Key Anacon à Bathurst ».

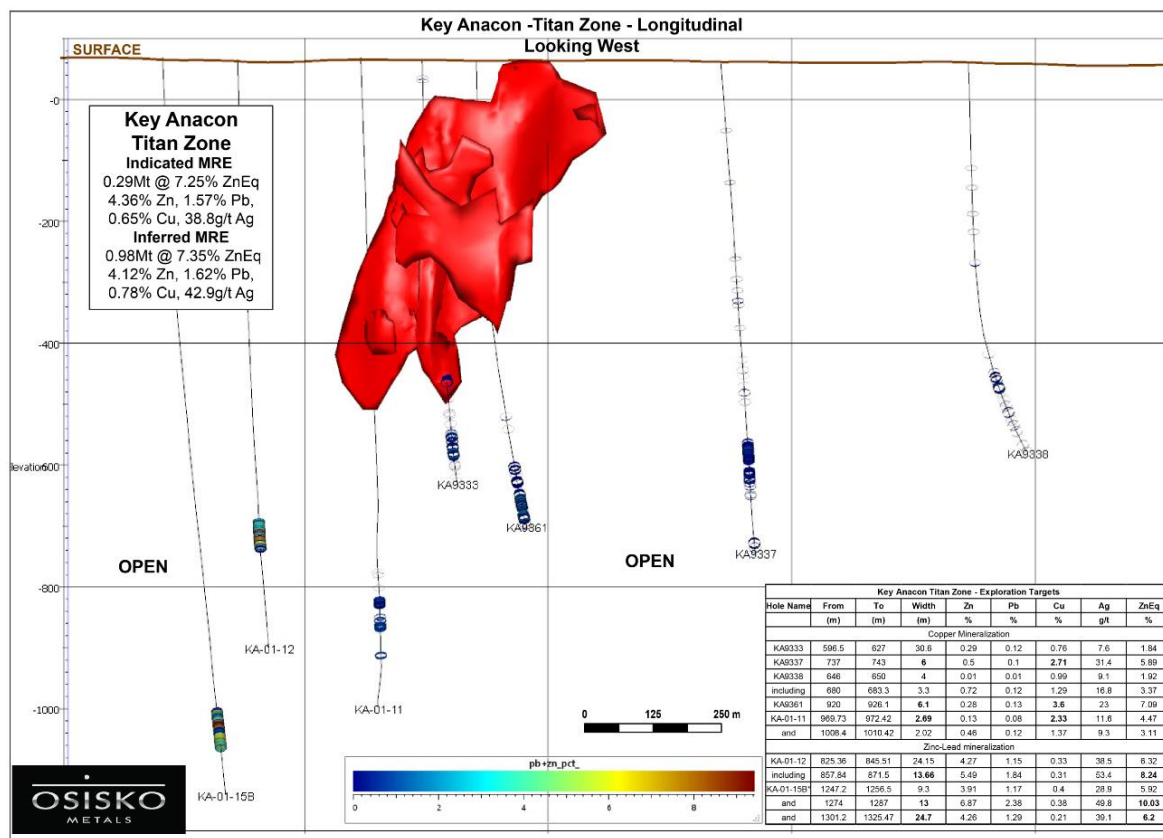


Figure 4 : Section longitudinale de la zone Titan – Cibles d'exploration

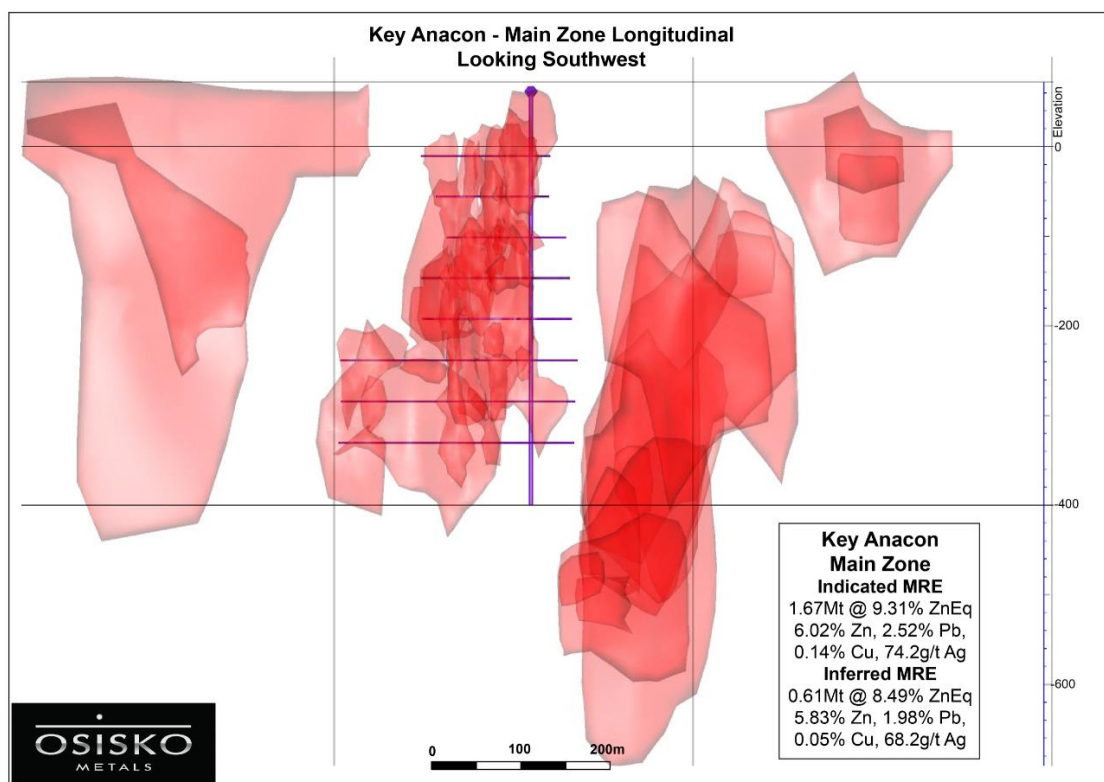


Figure 5 : Section longitudinale de la zone Principale

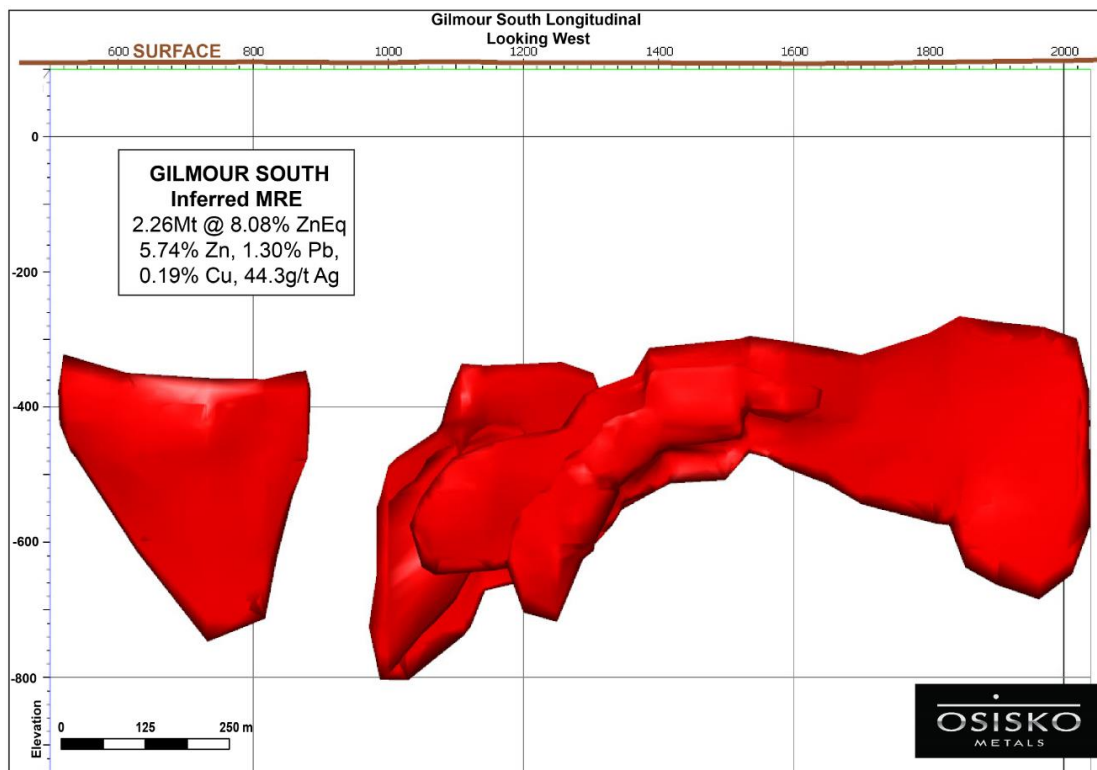


Figure 6 : Section longitudinale de Gilmour

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Parallèlement au programme de forage dans les secteurs connus et négligés des projets Key Anacon et Gilmour South, la Société a terminé son analyse géologique innovatrice du CMB. Ce traitement a permis d'établir dix nouvelles cibles non explorées le long de 72 kilomètres de l'horizon Brunswick dans la partie est du CMB qui couvre le secteur du projet Key Anacon – Gilmour South. La Société détient 100 % des titres miniers le long des 72 kilomètres de l'horizon Brunswick mentionné ci-dessus, y compris les secteurs avoisinants les gîtes Key Anacon et Gilmour South et les gisements Brunswick n°6 et n°12. Toutes les cibles sont situées entre la surface et 200 mètres de profondeur (voir la figure 3).

Descriptions des propriétés

Key Anacon

Le projet Key Anacon est situé à approximativement 20 km au sud de la ville de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, et à 16 km au sud-est de l'ancienne mine Brunswick n°12. Le projet Key Anacon est accessible par routes asphaltées et le secteur du projet est accessible par des routes secondaires en gravier. Le projet Key est assujéti en partie à la redevance OGR qui est décrite ci-dessous à la section « *La redevance OGR* ».

Le secteur du projet englobe deux gîtes de SMV typiques de Bathurst contenant du zinc, du plomb, du cuivre et de l'argent. Les gîtes de la zone Principale de Key Anacon (la « zone Principale ») et de la zone Titan (la « zone Titan ») sont encaissés au sein de l'horizon Brunswick. Le projet Key Anacon couvre près de 12 kilomètres de l'horizon Brunswick, qui s'étend sur une distance de 30 km et qui relie le projet Key Anacon au gîte Gilmour South, situé à l'extrémité sud de la ceinture de Brunswick. Il s'agit d'une interprétation relativement nouvelle, qui est restée sous-explorée jusqu'à maintenant et qui constitue la base de l'analyse détaillée du CMB présentée ci-dessus.

Le 21 décembre 2017, la Société a acquis une participation indivise de 100 % dans le projet Key Anacon conformément à une convention d'achat définitive datée du 21 décembre 2017 (la « convention d'achat ») conclue avec Hunter Brook Holdings Limited. En contrepartie de l'acquisition des claims Key Anacon et des droits exclusifs d'exploration et de développement du projet Key Anacon, la Société a versé 0,8 million de dollars en espèces (payés le 22 février 2018) et émis des actions ordinaires d'une valeur de 0,3 million de dollars le 19 janvier 2018 (319 957 actions ordinaires ont été émises).

En outre, en vertu de la convention d'achat, la Société a accepté de verser : i) un montant de 0,5 million de dollars en actions ordinaires de Métaux Osisko d'ici le 21 décembre 2019, évaluées en se basant sur le prix moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société au TSX-V sur une période de 20 jours se terminant le jour de séance immédiatement précédant le 21 décembre 2019, sous réserve d'un prix plancher d'au moins 0,65 \$; et ii) un montant de 0,5 million de dollars en espèces au moment où la Société annoncera l'atteinte de la production commerciale.

Gilmour South

Ce projet est situé à 20 km au sud-sud-est de la mine Brunswick n°12. Il est assujéti à la redevance OGR, qui est décrite ci-dessous à la section « *La redevance OGR* ». Conformément à l'entente d'option du 7 mars 2017, la Société peut acquérir une participation de 100 % dans Gilmour South (ainsi que dans les propriétés Flat Landing Brook et Louvicourt) en contrepartie de :

- Paiements en espèces totalisant 216 000 \$ sur une période de 5 ans suivant la signature de l'entente. 30 000 \$ ont été payés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2019 (51 000 \$ payés au 31 décembre 2018) ; et
- L'émission de 190 000 actions ordinaires de la Société sur une période de 5 ans suivant la signature de l'entente. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2019, 34 998 actions ordinaires ont été émises (50 000 actions ordinaires émises au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

Mount Fronsac

Ce projet est assujéti à la redevance OGR qui est décrite ci-dessous à la section « *La redevance OGR* ». Le gîte de Mount Fronsac renferme des ressources historiques non classées totalisant 1,26 million de tonnes à des teneurs de 7,65 % Zn, 2,18 % Pb, 0,14 % Cu, 40,3 g/t Ag et 0,40 g/t Au. Ce gîte à haute teneur est encaissé dans 14 millions de tonnes de sulfures semi-massifs (>60 %) à localement massifs à basse teneur, entourés d'une enveloppe de schiste à quartz-séricite ± chlorite. Ces gîtes ne sont pas conformes au Règlement 43-101.

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Le gîte s'étend latéralement sur 525 mètres selon un axe nord-sud et en profondeur sur 600 mètres dans l'axe de pendage. L'épaisseur varie de 2 à 20 mètres. Le halo d'altération et de minéralisation disséminée présente une épaisseur maximale de 140 mètres et renferme jusqu'à 50 % de pyrite disséminée, finement à grossièrement grenue. L'enveloppe pyriteuse de 900 mètres de long s'étend en profondeur dans l'axe de pendage sur plus de 1 000 mètres. Les sulfures massifs sont présents ici et là dans cette enveloppe d'altération, mais sont le plus souvent concentrés directement au contact supérieur de la Formation de Nepisiguit Falls ou à proximité de celui-ci. L'important halo d'altération et de minéralisation présente le long du même horizon stratigraphique que les mines Brunswick n°12 et n°6 indique qu'il s'agit d'un système de SMV évolué encaissé dans cette même stratigraphie favorable.

En plus des claims existants déjà détenus par la Société, l'acquisition du projet découle des deux transactions suivantes :

- i. Conformément au contrat d'achat et de vente du 24 novembre 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans ce projet en contrepartie de 150 000 actions ordinaires de la Société émises le 28 février 2018.
- ii. Conformément à l'entente d'option signée le 28 juin 2017, la Société peut acquérir une participation de 100 % dans 32 autres claims miniers de cette propriété en contrepartie de :
 - Paiements en espèces totalisant 300 000 \$ sur une période de 4 ans suivant la signature de l'entente. Au 31 mars 2019, 75 000 \$ ont été payés ; et
 - Émission de 200 000 actions ordinaires de la Société sur une période de 4 ans suivant la signature de l'entente. Au 31 mars 2019, 66 668 actions ordinaires ont été émises.

Canadian Continental

En plus des claims existants déjà détenus par la Société, conformément au contrat d'achat et de vente signé le 27 décembre 2017, la Société a acquis des claims supplémentaires dans ce projet en contrepartie de :

- Un paiement en espèces totalisant 100 000 \$, versé le 9 mars 2018;
- L'émission de 1 000 000 actions ordinaires de la Société le 28 février 2018; et
- Des frais de transaction équivalents à 50 000 actions ordinaires de la Société, lesquelles ont été émises le 28 février 2018.

Le projet est assujéti en partie à la redevance OGR, décrit ci-dessous à la section « *La Redevance OGR* ».

Autres propriétés dans le camp minier de Bathurst

Les autres propriétés dans le CMB englobent la Ceinture Brunswick et les propriétés environnantes, et sont assujétiées à la redevance OGR, qui est décrite ci-dessous à la section « *La redevance OGR* ».

Autres ententes conclues en 2017 pour ces autres propriétés :

- i. Conformément au contrat d'achat et de vente du 11 septembre 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans la propriété Coulée (Slam) en contrepartie d'un paiement en espèces de 100 000 \$.
- ii. Conformément au contrat d'achat et de vente du 29 décembre 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans la propriété Camel Back en contrepartie de 62 500 actions ordinaires de la Société émises le 28 février 2018.
- iii. Conformément au contrat d'achat et de vente du 7 mars 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans les propriétés de la Ceinture Brunswick (Sud-Est et Ouest) en contrepartie de 916 667 actions ordinaires.

Résumé pour Bathurst

Depuis septembre 2017, plus de 49 000 mètres de forage (122 sondages) ont été réalisés à Key Anacon, Gilmour South et Mount Fronsac. Les résultats de ce forage et les autres résultats du programme de forage 2018 pour la zone Principale et la zone Titan ont été publiés dans les communiqués de presse disponibles sur le site web de la Société. Les plus récents résultats de la campagne de forage 2018 sur les zones Principale et Titan ont été publiés dans les communiqués du 7 février 2019 et du 12 février 2019. Les communiqués de presse et le rapport technique de l'ERM du CMB (Key Anacon et Gilmour South) sont aussi disponibles sur le site web de la Société et ont été déposés sur SEDAR au www.sedar.com.

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Province de Québec

Québec Genex

Le projet Québec Genex de la Société comprend, entre autres, les claims miniers des propriétés Ascension, Wallace, Kempt et Montauban.

En plus des claims existants à Montauban, la Société a conclu une entente d'option (l'« entente Montauban ») avec DNA Canada Inc. (« DNA ») le 5 décembre 2018 pour acquérir une participation de 80 % dans certains claims situés dans les secteurs de Montauban et de Chavigny au Québec (les « claims DNA »). En vertu de l'entente Montauban, la Société peut acquérir une participation de 80 % dans les claims DNA en réalisant ce qui suit :

- En finançant un montant total de 2,5 millions de dollars en dépenses d'exploration sur une période de trois ans, selon l'échéancier suivant :
 - i. 0,5 million de dollars avant le 5 décembre 2019 ;
 - ii. 0,8 million de dollars avant le 5 décembre 2020 ; et
 - iii. 1,3 million de dollars avant le 5 décembre 2021.
- En participant à un financement avec DNA d'un montant entre 0,2 et 0,3 million de dollars.

L'option d'acquérir une participation de 80 % dans les claims DNA ne concerne que les découvertes de métaux de base. Advenant la découverte de métaux précieux, la Société aura le droit et l'option d'acquérir une participation de 20 %. Métaux Osisko sera l'opérateur du projet pendant la période d'acquisition.

Depuis octobre 2018, les travaux d'exploration au projet Québec Genex sont concentrés sur les claims de la propriété Montauban. Ces travaux sont axés sur la découverte de gîtes de type Broken Hill. À la suite du jalonnement et de la signature de l'entente Montauban, des levés VTEM aériens ont été réalisés sur les propriétés. Les anomalies identifiées lors du levé VTEM seront suivies de travaux de prospection et d'échantillonnage de till pour les minéraux indicateurs. L'étude des minéraux indicateurs associés aux gîtes de type Broken Hill est une nouvelle méthode qui permettra à Métaux Osisko de reconnaître rapidement les cibles de forage hautement prioritaires.

Urban-Barry

Le 26 mars 2018 (la « date d'entrée en vigueur »), la Société a conclu l'entente d'option avec Minière Osisko Inc. (« OSK ») pour acquérir une participation de 50 % dans le projet de métaux de base d'Urban-Barry (« le projet UB »), composé de claims sélectionnés au sein du groupe de claims miniers d'Urban-Barry d'OSK. En vertu de l'entente, la Société peut acquérir une participation de 50 % dans le projet UB en finançant des dépenses d'exploration totalisant 5,0 millions de dollars sur une période de quatre ans, selon l'échéancier suivant :

- i. 0,5 million de dollars avant le 1^{er} anniversaire de la date d'entrée en vigueur ;
- ii. 1,0 million de dollars avant le 2^e anniversaire de la date d'entrée en vigueur ;
- iii. 1,5 million de dollars avant le 3^e anniversaire de la date d'entrée en vigueur ; et
- iv. 2,0 millions de dollars avant le 4^e anniversaire de la date d'entrée en vigueur.

OSK conservera un intérêt de 100 % sur toute découverte fortuite de métaux précieux (or-argent) sur les claims couverts par l'entente et agira à titre d'opérateur du projet UB pendant la période d'acquisition. Le premier versement de 0,5 million de dollars a été effectué selon l'échéancier.

Quévillon

Le 12 novembre 2018, la Société a conclu une entente d'option (l'« entente Quévillon ») avec OSK pour acquérir une participation de 50 % dans le groupe de claims Quévillon (le « projet Quévillon »), sur des claims sélectionnés se trouvant immédiatement à l'ouest du groupe de claims miniers d'Urban-Barry. En vertu de l'entente Quévillon, la Société pourra acquérir une participation de 50 % dans le projet Quévillon en finançant des dépenses d'exploration totalisant 8,0 millions de dollars sur une période de quatre ans, selon l'échéancier suivant :

- i. 2,0 millions de dollars avant le 12 novembre 2019 ;
- ii. 2,0 millions de dollars avant le 12 novembre 2020 ;
- iii. 2,0 millions de dollars avant le 12 novembre 2021 ; et
- iv. 2,0 millions de dollars avant le 12 novembre 2022.

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

OSK conservera un intérêt de 100 % sur toute découverte fortuite de métaux précieux (or-argent) sur les claims couverts par l'entente Quévillon et agira à titre d'opérateur du projet Quévillon pendant la période d'acquisition.

OSK a identifié un certain nombre d'anomalies géophysiques prometteuses qui sont vérifiées par forage depuis le début de 2019. Il est prévu d'effectuer 15 sondages (3 500 mètres), desquels il ne reste que 400 mètres à réaliser. Le forage cible les minéralisations de SMV et OSK et Métaux Osisko attendent les résultats des nombreuses analyses.

La communication des renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion a été révisée et approuvée par Robin Adair, géo., vice-président à l'exploration de Métaux Osisko, une « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101. Il est un géologue professionnel enregistré au Nouveau-Brunswick, au Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest.

La redevance OGR

Le 12 octobre 2017, la Société a conclu une entente avec Redevances Aurifères Osisko Ltée (« OGR »), en vertu de laquelle OGR fera l'acquisition d'une redevance de 1 % NSR sur la quasi-totalité du portefeuille de projets de la Société, à la date de la présente entente, tant au sein du CMB qu'au Québec, en contrepartie de 5,0 millions de dollars en trésorerie. La redevance acquise s'appliquera également aux secteurs que la Société pourrait acquérir dans l'avenir et qui seraient situés dans un rayon d'un kilomètre des terrains détenus au moment de cette transaction. OGR peut aussi faire l'acquisition des ententes de rachat de redevances existantes sur les projets actuels et conservera un droit de premier refus sur toute future vente de redevance ou de flux de métaux touchant les propriétés existantes ou nouvellement acquises par la Société.

Résultats d'exploitation

Période de trois mois terminée le 31 mars 2019 (« T1-2019 »)

Métaux Osisko a subi une perte nette de 0,9 million de dollars au T1-2019, comparativement à une perte nette de 0,4 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 (« T1-2018 »).

La perte d'exploitation pour le T1-2019 était de 1,3 million de dollars et a augmenté de 0,5 million de dollars comparativement au T1-2018. Cette augmentation comparativement au T1-2018 est principalement attribuable à une augmentation des charges de rémunération en espèces payée au nombre plus important d'employés et de consultants de la Société (augmentation de 0,3 million de dollars), ainsi qu'aux charges de rémunération fondée sur des actions plus élevées (augmentation de 0,1 million de dollars). L'accroissement des activités de la Société coïncide avec l'acquisition de Pine Point.

Les produits financiers ont diminué de 0,1 million de dollars au T1-2019, en raison des soldes moins élevés de liquidités et de placements tout au long de cette période.

Les recouvrements d'impôts sont semblables entre les périodes et ont été touchés principalement par la reprise de la prime différée sur les actions accréditives.

Liquidité et capitaux propres

Au 31 mars 2019, la Société disposait d'un fonds de roulement de 8,1 millions de dollars comparativement à 12,4 millions de dollars au 31 décembre 2018. La trésorerie et les placements temporaires s'élevaient à 11,8 millions de dollars au 31 mars 2019, comparativement à 19,3 millions de dollars au 31 décembre 2018.

La diminution des liquidités de la Société de 5,3 millions de dollars au T1-2019 est principalement le résultat des investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation (6,6 millions de dollars), et des flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation (0,8 million de dollars), en partie compensée par la diminution des placements temporaires (2,2 millions de dollars).

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants pour les douze prochains mois lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité de l'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire sur une période d'au moins douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information, sans toutefois s'y limiter.

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée pour les huit derniers trimestres est présentée ci-dessous :

(pour les trois mois terminés le)	31 mars 2019	31 décembre 2018	30 septembre 2018	30 juin 2018
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 172 770	8 453 161	14 892 143	12 185 911
Fonds de roulement	8 134 333	12 449 013	16 530 152	22 854 001
Total de l'actif	86 600 459	90 129 396	87 223 636	73 557 052
Investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱ⁾	6 631 445	5 981 721	12 164 826	3 369 534
Total des produits	-	-	-	-
Perte nette pour la période	903 281	1 945 455	273 106	1 502 255
Perte nette par action de base et diluée ⁽ⁱⁱ⁾	0,007	0,016	0,003	0,013
(pour les trois mois terminés le)	31 mars 2018	31 décembre 2017	30 septembre 2017	30 juin 2017
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 905 121	29 053 274	34 326 528	353 661
Fonds de roulement	26 637 611	31 312 460	31 417 970	(675 079)
Total de l'actif	76 001 375	43 355 707	37 918 022	3 755 567
Investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱ⁾	5 854 556	1 758 979	564 573	321 695
Total des produits	-	-	-	-
Perte nette pour la période	350 134	675 740	1 759 472	361 403
Perte nette par action de base et diluée ⁽ⁱⁱ⁾	0,004	0,004	0,041	0,013

(i) Inclut les paiements d'options sur les propriétés, sur la base des règlements, nets des crédits gouvernementaux.

(ii) La perte nette par action est basée sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période de présentation de l'information, lequel peut varier d'un trimestre à l'autre. Ainsi, la somme des montants de la perte nette trimestrielle par action pourrait ne pas être équivalente à la perte nette par action pour l'année en cours.

Du 30 juin 2017 au 30 septembre 2017, les augmentations successives de la trésorerie (et des équivalents de trésorerie), du fonds de roulement et du total de l'actif de la Société reflètent les transactions de financement clôturées au cours de cette période et décrites ci-dessous à la section « *Description des transactions de financement* », qui ont surpassé les investissements dans les activités d'exploration et d'évaluation au cours de ces mêmes périodes. La diminution de la trésorerie et du fonds de roulement pour les autres périodes est principalement le résultat des investissements constants de Métaux Osisko dans ses activités d'exploration et d'évaluation.

Au cours des huit derniers trimestres, il y a eu une augmentation constante de la perte d'exploitation trimestrielle en raison du nombre croissant d'employés et de consultants de la Société, en plus de l'augmentation des activités corporatives. Le moment où les dépenses hors caisse (comme la rémunération fondée sur des actions) sont engagées et le moment où les produits hors caisse (comme les recouvrements d'impôts et les gains sur la vente de redevances) sont perçus sont les principales raisons qui expliquent les importantes variations d'un trimestre à l'autre (à la hausse ou à la baisse) de la perte nette au cours des huit derniers trimestres.

MÉTAUX OSISKO**Rapport de gestion**

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Description des transactions de financement

Les transactions de financement significatives réalisées au cours des deux derniers exercices sont les suivantes :

i. Actions accréditives (6 novembre 2018)

Le 6 novembre 2018, la Société a finalisé un placement privé par voie de prise ferme d'actions ordinaires accréditives (le « placement de novembre 2018 ») de 9 946 369 actions ordinaires accréditives à un prix de 0,75 \$ par action pour un produit brut totalisant 7,5 millions de dollars. Dans le cadre du placement de novembre 2018, la Société a versé aux souscripteurs une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut sur les émissions admissibles.

ii. Actions accréditives (12 septembre 2018)

Le 12 septembre 2018, la Société a finalisé un placement privé par voie de prise ferme d'actions ordinaires accréditives (le « placement de septembre 2018 ») de 10 870 000 actions ordinaires accréditives à un prix de 0,92 \$ par action, pour un produit brut total de 10,0 millions de dollars. Dans le cadre du placement de septembre 2018, la Société a versé aux preneurs fermes une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut du placement et les frais d'émission d'actions ont totalisé 0,6 million de dollars.

iii. Actions accréditives (20 septembre 2017)

Le 20 septembre 2017, la Société a finalisé un placement privé de 4 211 000 actions ordinaires accréditives au prix de 1,90 \$ par action pour un produit brut total de 8,0 millions de dollars (le « placement »). Dans le cadre du placement, la Société a versé aux preneurs fermes une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut du placement sur les émissions admissibles pour un total de 0,5 million de dollars.

iv. Actions accréditives (18 juillet 2017)

Le 18 juillet 2017, la Société a finalisé un placement privé de 3 883 333 actions ordinaires accréditives au prix de 0,90 \$ par action pour un produit brut total de 3,5 millions de dollars (le « placement de juillet 2017 »). Dans le cadre du placement de juillet 2017, la Société a versé aux preneurs fermes une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut du placement sur les émissions admissibles pour un total de 0,2 million de dollars.

v. Placements privés (18 juillet 2017)

Le 18 juillet 2017, la Société a finalisé deux placements privés (les « placements privés ») totalisant 31 562 500 unités de la Société au prix de 0,80 \$ par unité pour un produit brut de 25,3 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 1,00 \$ en tout temps avant le 18 juillet 2019. Parallèlement aux placements privés, la Société a clôturé un placement privé non négocié de 10 000 000 unités ayant les mêmes caractéristiques que ci-dessus à un prix de 0,80 \$ par unité pour un total de 8,0 millions de dollars. Dans le cadre de ces offres, la Société a versé aux preneurs fermes une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut du placement privé, pour un total de 0,9 million de dollars.

Perspectives

La stratégie de développement de la Société est axée sur la découverte et le développement de gisements minéraux économiquement rentables, dont les retombées de leur exploitation ou de leur vente pourront assurer la pérennité de la Société. La direction, dans l'application de sa stratégie de développement, tiendra compte des conditions du marché mondial et du marché boursier.

MÉTAUX OSISKO**Rapport de gestion****Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019**

Transactions entre parties liées

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services est présentée ci-dessous pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018 :

	2019	2018
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel ⁽¹⁾	225 950	177 263
Rémunération fondée sur des actions	253 118	167 579
	479 068	344 842

⁽¹⁾ Inclut les honoraires de gestion et de consultation.

Au cours des périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018, la Société a effectué des transactions avec certains de ses dirigeants et administrateurs, certaines sociétés contrôlées par des dirigeants et d'autres sociétés liées. OGR est une partie liée parce qu'elle exerce une influence notable sur la Société en raison du nombre d'actions détenues ainsi que des dirigeants et administrateurs communs. OSK et Ressources Falco ltée (« FPC ») sont des parties liées en raison de dirigeants et d'administrateurs communs.

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2019, un montant de 104 000 \$ (61 845 \$ pour la période de trois mois terminée au 31 mars 2018) a été facturé par OGR pour des services professionnels et la location de bureaux.

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2019, un montant de 833 000 \$ (montant nul pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018) a été facturé par OSK relativement au projet Urban-Barry, le projet Quévillon, et pour des services professionnels fournis à Métaux Osisko.

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2019, un montant de 35 000 \$ (montant nul pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018) a été facturé par FPC pour des services professionnels.

Obligations contractuelles et engagements

Le 12 septembre 2018, la Société a reçu un montant de 10,0 millions de dollars à la suite de l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société renoncera aux déductions fiscales au 31 décembre 2018. Au 31 mars 2019, 8,1 millions de dollars de ce montant restaient encore à dépenser.

Le 6 novembre 2018, la Société a reçu un montant de 7,5 millions de dollars à la suite de l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société renoncera aux déductions fiscales au 31 décembre 2018. Au 31 mars 2019, 0,4 million de dollars de ce montant restaient encore à dépenser.

Comme discuté précédemment à la section « *Actifs miniers et progrès de l'exploration* », la Société a des engagements en vertu d'ententes pour l'acquisition de propriétés minières.

Arrangements hors bilan

Au 6 mai 2019, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

Données sur les actions en circulation

Au 6 mai 2019, la Société avait 136 294 451 actions ordinaires émises et en circulation, 9 041 002 options d'achat d'actions en circulation et 16 961 997 bons de souscription en circulation.

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Facteurs de risque

Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à de nombreux risques et incertitudes. Un investisseur devrait porter une attention particulière aux risques décrits ci-dessous et aux autres renseignements déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières (www.sedar.com), avant d'investir dans des actions ordinaires de la Société. Si un ou plusieurs risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société et les investisseurs pourraient perdre une proportion importante de leur investissement.

Les facteurs de risque suivants pourraient ne pas constituer la liste définitive de tous les facteurs de risque liés à un investissement dans Métaux Osisko ou liés à l'entreprise et aux activités de Métaux Osisko.

Conjoncture de l'industrie

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés de Métaux Osisko sont à l'étape de l'exploration et Métaux Osisko n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité des infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles; la réglementation gouvernementale, y compris celle référant aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à la production autorisée, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où Métaux Osisko désire exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte que Métaux Osisko n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités de Métaux Osisko seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues. Il n'existe aucune garantie que des quantités suffisantes de minéraux seront découvertes ou qu'une des propriétés de Métaux Osisko atteindra l'étape de la production commerciale.

Questions de réglementation

Les activités de Métaux Osisko sont assujetties à la réglementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant la prospection et le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de réglementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment les ordonnances rendues par les autorités de réglementation ou judiciaires qui interdisent ou réduisent les activités ou imposent des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. Métaux Osisko peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités de Métaux Osisko ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur Métaux Osisko et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de production ou une réduction des niveaux de production aux propriétés productrices ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Concurrence

Les activités de Métaux Osisko sont axées sur l'exploration et l'évaluation de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par Métaux Osisko résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La compétition est grande au sein de l'industrie quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, Métaux Osisko sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait que Métaux Osisko ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

Les activités de Métaux Osisko sont assujetties à des risques financiers et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou de vente partielle d'actifs

Les activités de Métaux Osisko sont assujetties à des risques financiers. En date du présent rapport de gestion, Métaux Osisko n'a aucun projet en production ni aucune source de revenus. La capacité de Métaux Osisko d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet que Métaux Osisko développe requiert d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, Métaux Osisko peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions ordinaires de Métaux Osisko, parfois sous forme de titres convertibles, qui auraient pour effet une dilution substantielle de la participation dans les capitaux propres des actionnaires de Métaux Osisko. Métaux Osisko peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit que Métaux Osisko sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante.

Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses en immobilisations substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration ou des études de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs importants, notamment, sans s'y limiter : a) les coûts pour amener une mine à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation d'études de faisabilité de la production et la construction d'installations de production; b) l'accès au financement et les coûts de financement; c) les coûts de production continus; d) les prix des métaux; e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales liées à d'anciennes activités d'exploration); f) le climat politique ou la réglementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études techniques tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

Facteurs indépendants de la volonté de Métaux Osisko

La rentabilité potentielle des propriétés minières dépend de plusieurs facteurs qui sont indépendants de la volonté de Métaux Osisko. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, hautement volatils, peuvent éventuellement faire l'objet de mesures d'établissement, de stabilisation et de contrôle par un gouvernement et sont sensibles aux changements qui surviennent dans les contextes national, international, politique, social et économique. Le taux de récupération des minéraux dans le minerai exploité (en supposant que l'existence de ces dépôts miniers soit reconnue) peut varier de celui qui est constaté lors des tests et une diminution du taux de récupération aura des répercussions négatives sur la rentabilité et possiblement sur la viabilité économique d'une

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

propriété. La rentabilité est également tributaire des frais d'exploitation, y compris les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de la conformité environnementale et d'autres intrants de production. Ces coûts sont indépendants de la volonté de Métaux Osisko qui ne peut prévoir la façon dont ils fluctuent, et ces fluctuations auront des répercussions sur la rentabilité, sinon l'élimineront purement et simplement. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, l'accès à des fonds pour l'exploration et le développement et les coûts qui y sont associés ainsi que d'autres coûts sont de plus en plus difficiles à prévoir, voire impossibles. Ces changements et événements peuvent avoir une incidence importante sur la performance financière de Métaux Osisko et ils peuvent également avoir un impact négatif sur l'échéancier du projet.

Métaux Osisko pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques

Le domaine minier est capitalistique et assujéti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre réglementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités de Métaux Osisko. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières de Métaux Osisko ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. Métaux Osisko pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à Métaux Osisko.

Fluctuation du cours des actions ordinaires de Métaux Osisko

Le cours des actions ordinaires de Métaux Osisko est touché par de nombreuses variables qui ne sont pas directement liées au rendement de l'entreprise de Métaux Osisko, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. Il n'est pas possible de prévoir l'incidence future qu'auront ces facteurs et d'autres facteurs sur le cours des actions ordinaires de Métaux Osisko.

Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

Une description des risques financiers est présentée dans les états financiers annuels, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Divulgence de l'information à l'interne

En novembre 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSX-V, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière à compter du 31 décembre 2007 et par après. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109.

Base d'établissement des états financiers

Les états financiers ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables et les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées au cours de l'exercice financier précédent.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers le 6 mai 2019.

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Les conventions comptables significatives de Métaux Osisko ainsi que les normes comptables émises, mais pas encore en vigueur sont décrites en détail dans les notes aux états financiers annuels, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier.

Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels concernant la Société ont été déposés et sont disponibles sur SEDAR, au www.sedar.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Les énoncés compris dans le présent rapport de gestion, autres que les énoncés basés sur des faits historiques, sont considérés comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent comporter des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer de tels écarts, notamment : une volatilité du prix des métaux; des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; des variations inattendues des conditions géologiques d'une propriété ou des données géologiques erronées; des risques environnementaux, y compris une augmentation des contraintes imposées par la réglementation; des conditions défavorables à l'extraction minière qui ne sont pas prévues; des conditions politiques défavorables et des modifications aux règlements et aux politiques des gouvernements. Même si Métaux Osisko a cherché à reconnaître les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Rien ne garantit que ces énoncés prospectifs s'avéreront exacts puisque les plans et résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

(Signé) Jeff Hussey

Jeff Hussey
Président et chef de la direction

(Signé) Anthony Glavac

Anthony Glavac
Chef des finances

6 mai 2019

MÉTAUX OSISKO

Rapport de gestion

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019

Informations sur la Société**Siège social**

1100, av. des Canadiens-de-Montréal,
bureau 300

Montréal, Québec, Canada H3B 2S2

Tél. : 514 861-4441

Site web : www.osiskometals.com

Administrateurs

Robert Wares, président du conseil

John Burzynski

Amy Satov

Luc Lessard

Claude Charron

Cathy Singer

Paul Dumas

Jeff Hussey

Direction

Robert Wares, président exécutif du conseil

Jeff Hussey, président et chef de la direction

Paul Dumas, vice-président à la direction, finance

Anthony Glavac, chef des finances

Killian Charles, vice-président, développement corporatif

Lil Mance, secrétaire corporatif

Conseillers juridiques

Gowling WLG LLP

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agent de transfert

Société de fiducie AST (Canada)

Inscription en bourse

Bourse de croissance TSX : OM

Bourse de Francfort : OB5

OTCQX: OMZNF